

PREPARATION A L'EXAMEN THEORIQUE DGAC PILOTE DE DRONE PROFESSIONNEL

Durée :	35 heures
Prérequis :	aucun
Objectifs :	Connaître la réglementation concernant l'utilisation de drones. Connaître l'instrumentation et les systèmes électriques des aéronefs.
Méthode d'évaluation des acquis :	Questionnaire à choix multiples corrigé par le formateur.
Moyens pédagogiques et méthode :	Formateurs disposant de compétences Télépilote et d'une expérience de plus de 10 ans dans ce domaine. Diaporama power-point et film de démonstration projetés et commentés par le formateur.
Accessibilité aux personnes handicapées :	oui
Délai d'accès à la formation (durée entre la demande et la formation) :	2 semaines
Tarif par stagiaire :	2000 € Hors Taxes
Tarif en INTRA ENTREPRISE :	sur devis Groupe de 8 participants maximum
Contacts :	Nom : Mr MONGE Tel : 05 61 17 31 01 Email : olivier.monge@altea-solutions.fr